



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Insuffisance du diagnostic de performance énergétique

Question écrite n° 440

Texte de la question

M. Xavier Breton interroge Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques au sujet d'une insuffisance du diagnostic de performance énergétique (DPE). Lors du calcul de la consommation, il n'est pas tenu compte des mois d'été. Or celle-ci peut être très variable qu'il s'agisse d'un immeuble moderne, climatisé, orienté plein sud et équipé de grandes baies ou d'un immeuble ancien mieux isolé. Aussi, il souhaite savoir si ces éléments vont être intégrés dans le calcul du DPE.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 440

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques

Ministère attributaire : [Logement](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2024](#), page 5316